



Chapitre

4

L'environnement social

Aperçu

Les relations que nous entretenons tout au long de notre vie, y compris le soutien reçu de notre famille, de nos amis et de la communauté, sont directement associées à l'état de santé générale. Les réactions efficaces au stress et un soutien de la famille et des amis semblent servir de tampon contre les problèmes de santé. Par contre, des études ont révélé qu'un soutien affectif pauvre et une faible participation à la vie sociale ont des effets négatifs sur la santé et le bien-être.

Les soutiens primaires (la famille et les amis) et les soutiens secondaires (l'école et la communauté) contribuent de façon significative au développement sain de l'enfant et de l'adolescent. Les parents eux-mêmes ont besoin de l'appui du milieu pour élever leurs enfants. Pour aider les parents à composer avec le stress lié au fait d'élever des enfants, le soutien de la famille, des amis et des voisins devient important.

Un milieu sécuritaire et exempt de violence, à l'intérieur duquel les enfants et les jeunes peuvent vivre, apprendre et grandir, est crucial pour qu'ils puissent se développer de façon optimale. Cependant, au Canada, un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants vivent dans la violence ou dans la crainte de la violence. Les mauvais traitements et la violence envers les enfants ont des conséquences dévastatrices à long terme chez les enfants et engendrent d'énormes coûts économiques et sociaux pour la société.



Rapport avec le développement sain des enfants

Un solide soutien familial et social protège les enfants.

Le soutien social accordé aux enfants est déterminé par les expériences que ces derniers vivent avec leurs parents et ceux qui leur dispensent des soins, la façon dont leur famille fonctionne, la structure de toute leur communauté et d'autres composantes sociales.

Il est reconnu que les enfants ont besoin d'une relation significative et continue avec au moins un adulte aimant. D'autres facteurs contribuent à la santé et au bien-être des enfants, dont le fait que les adultes attendent beaucoup des enfants et expriment la confiance qu'ils ont en leurs capacités et qu'ils les reconnaissent comme des participants importants dans la vie et le travail de leur école, de leur famille et de la communauté (Benard, 1991).

Une éducation positive amorcée dès le jeune âge a des répercussions tout au long de la vie. Les enfants qui jouissent d'une solide sécurité affective, acquise grâce à des soins tendres et attentifs, ont plus de chance de développer des relations personnelles durables plus tard dans la vie (Guy, 1997, p. 74).

Un manque de soutien social a des répercussions négatives.

Tout comme un réseau de soutien stable contribue au développement sain de l'enfant, un soutien social déficient peut être très préjudiciable aux enfants et à leur famille. Par exemple, les enfants dont la vie de famille est perturbée, pour qui les relations chaleureuses font défaut, peuvent subir les conséquences d'une pauvre connaissance sociale. En retour, ces enfants peuvent avoir des difficultés à maintenir des relations interpersonnelles stables et épanouissantes (Guy, 1997, p. 72-73).

L'école et la communauté ont un rôle à jouer.

Les réseaux secondaires de soutien comprennent l'école et la communauté, qui fournissent du soutien aux enfants et à leurs familles, des loisirs et des activités culturelles ainsi que des milieux sécuritaires et éducatifs. La participation des enfants aux activités scolaires et communautaires est importante. Les enfants qui ont la possibilité de prendre part à une diversité d'activités et de programmes pourront plus facilement se considérer comme des êtres humains dotés de nombreuses capacités et chercheront à relever de nouveaux défis (Guy, 1997, p. 96-97).



Les enfants qui ont la possibilité de prendre part à une diversité d'activités et de programmes pourront plus facilement se considérer comme des êtres humains dotés de nombreuses capacités et chercheront à relever de nouveaux défis.



La croissance intellectuelle des enfants est stimulée par leurs relations avec les adultes qui guident leurs apprentissages. Une relation d'encadrement à long terme avec au moins un adulte qui a réussi est également un avantage pour se développer sainement (Werner et Smith, 1982).

La crainte et la violence ont des répercussions négatives sur les enfants.

La crainte et la violence dans l'environnement social plus large des enfants ont une influence significative sur leur santé et leur bien-être. Les enfants risquent de manifester de sérieux problèmes lorsqu'ils sont témoins de scènes de violence ou qu'ils sont victimes de mauvais traitements. Les problèmes qui en résultent sur les plans émotif, physique et du développement peuvent durer toute leur vie (Statistique Canada, 1997a, p. 2).

Parmi toutes les formes de mauvais traitements, être témoin de violence conjugale semble être ce qui influence le plus les comportements à risque que les jeunes gens adopteront par la suite, dont la consommation abusive d'alcool et de drogues et les comportements criminels (Manion et Wilson, 1995, p. 29-30). Le Conseil national de la prévention du crime a cité la violence familiale, les difficultés scolaires, les communautés appauvries et le haut taux de chômage chez les jeunes comme étant des facteurs de risque sous-jacents de la délinquance (CCDS, 1997, p. 23-24). La forme de violence familiale la plus courante, y compris la violence physique et les excès de langage (p. ex., les taquineries, les insultes, l'isolement), se déroule entre frères et soeurs (CCDS, 1997, p. 42 et 43).

Les valeurs et les normes de la société ont une influence profonde sur la santé physique, mentale, spirituelle, sociale et économique et sur le bien-être des enfants et des adultes. Par extension, les services et les politiques qui reflètent les normes et les valeurs liées aux questions telles que la culture et les groupes ethniques, la place des femmes dans la société et l'importance accordée aux enfants et à la famille ont tous des effets sur la santé des enfants (Santé Canada, 1996a, p. 19-20).



Conditions et tendances

La dynamique parentale et familiale (ou l'amour et le soutien affectif)

Un impératif majeur pour le développement sain de l'enfant est l'affection portée à un adulte qui lui fournit constamment encadrement, compréhension et soutien. Selon l'Enquête longitudinale nationale sur la santé et les jeunes (ELNEJ) réalisée en 1994-1995, la plupart des enfants âgés de 2 à 11 ans avaient des relations assez positives avec leurs parents et étaient entourés de parents qui maintenaient des habitudes cohérentes vis-à-vis de leurs enfants (Ross, Scott et Kelly, 1996, p. 45).

Un impératif majeur pour le développement sain de l'enfant est l'affection portée à un adulte qui lui fournit constamment encadrement, compréhension et soutien.



Une étude effectuée par l'ELNEJ auprès de jeunes âgés de 10 et 11 ans vivant dans des familles reconstituées a révélé que, bien que la majorité de ces enfants ait déclaré avoir connu des expériences allant de passables à bonnes, environ 33 % des enfants avaient ressenti un manque de soutien affectif de la part de leurs parents. Dans les familles demeurées intactes, c'est-à-dire celles qui comprennent les parents naturels, 27 % des enfants ressentaient la même chose (Cheal, 1996, p. 111). Voir la **figure 4.1**.

Des indications permettent de croire que bon nombre d'enfants et de jeunes cherchent, à l'extérieur de leur famille, des personnes capables de leur apporter de l'aide. Par exemple, Jeunesse-Écoute, service national de counselling accessible 24 heures sur 24, reçoit en moyenne 3 000 appels par jour provenant d'enfants et de jeunes (CCDS, 1997, p. 10).

4.1 Les arrangements des parents concernant le domicile des enfants et les perceptions négatives de la vie de famille des enfants de 10 et 11 ans, Canada, 1994–1995

	Manque d'appui émotionnel	Punition inégale	Relations familiales difficiles
Mère biologique ^a et père biologique	26,8 %	33,1 %	28,1 %
Mère biologique pas de père	30,2 %	34,2 %	60,7 %
Mère biologique et beau-père	33,8 %	49,9 %	45,2 %

a. Les parents biologiques incluent les parents adoptifs.

Source : D. Cheal. « Histoires de familles reconstituées », dans *Grandir au Canada : enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*, n° de catalogue : 89-550-MPF, n° 1, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, 1996, p. 111.

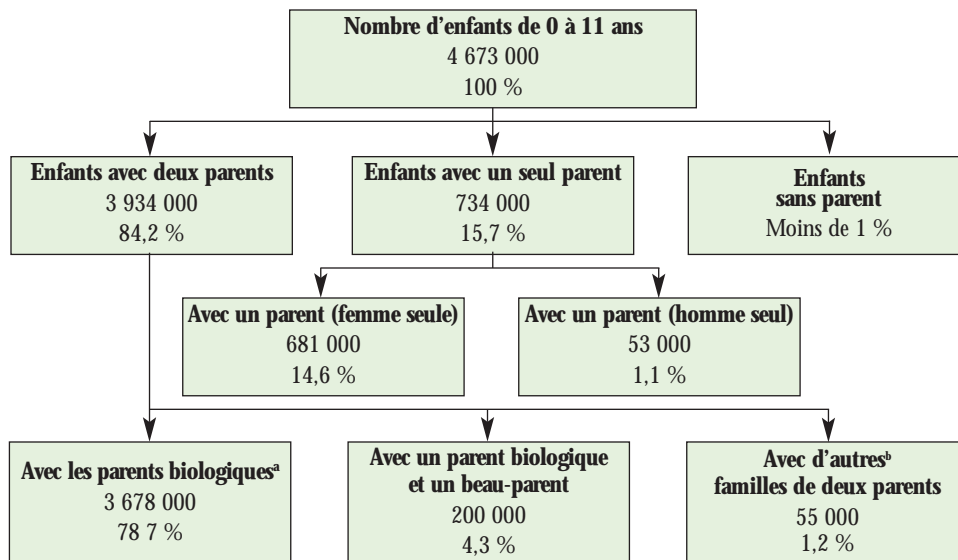
La structure familiale

Alors que la structure familiale dominante est encore constituée de couples mariés ayant des enfants, les familles canadiennes sont plus diversifiées que jamais. Il en résulte que les enfants d'aujourd'hui font face à un monde complexe constitué de nouvelles relations sociales — les parents qui ont la garde et les parents qui n'ont pas la garde, le beau-père et la belle-mère, les membres de familles vivant en union libre, les frères et les sœurs de la même famille, les demi-frères et les demi-sœurs, les enfants réunis dans une famille reconstituée (CCDS, 1996, p. 14).

La plupart des enfants vivent dans des familles dont les parents sont mariés.

En 1994–1995, la plupart des enfants (84,2 %) vivaient dans des familles composées des deux parents (Ross, Scott et Kelly, 1996, p. 33). Voir la **figure 4.2**. Bien que les taux de divorce aient chuté après avoir connu en 1987 un sommet jamais atteint auparavant, aujourd'hui, les taux actuels sont plus élevés qu'ils ne l'étaient à la génération précédente. Le nombre de divorces par 100 000 personnes a augmenté, passant de 54,8 en 1967 à 273,9 en 1991 (Richardson, 1996, p. 229); en 1994, le taux a diminué légèrement à 269,7 (Statistique Canada, 1996a, p. 4). Les cadres légaux en matière de divorce ont énormément

4.2 Répartition des enfants âgés de zéro à 11 ans par type de famille, au Canada, 1994–1995



a. Inclut 182 000 enfants qui vivent avec des demi-frères ou demi-sœurs.

b. Inclut des enfants avec deux parents adoptifs, un parent biologique et un parent adoptif, deux parents adoptifs, et un parent adoptif et un beau-parent.

Source : D.P. Ross, K. Scott et M.A. Kelly (1996). « Aperçu : Les enfants du Canada durant les années 90 », dans *Grandir au Canada : enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*, n° au catalogue : 89-550-MPF, n° 1, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, 1996, p. 33.

changé au cours des dernières années et les statistiques sur la formation des familles et leur dissolution ne reflétaient pas réellement la situation dans le passé, les séparations et les unions libres n'ayant pas été fidèlement déclarées.

Il y a plus de familles vivant en union libre.

Au Canada, le pourcentage de familles constituées de conjoints en union libre a doublé entre 1981 et 1995, passant de 6 % à 12 %. En gros, la moitié de ces familles comprennent des enfants (CCDS, 1996, p. 13). Les données fournies par l'ELNEJ indiquent que les familles issues de couples en union libre fournissent aux enfants un milieu familial moins stable que celui des familles dont les parents sont mariés. En 1994–1995, 63 % des enfants de 10 ans dont les parents vivaient en union libre ont vu leurs parents se séparer, comparativement à 14 % des enfants dont les parents étaient mariés et n'avaient jamais vécu en union libre auparavant (Statistique Canada, 1998a).

Le nombre de familles reconstituées et de familles monoparentales augmente.

En 1994, environ 9 % des enfants canadiens de moins de 12 ans vivaient dans des familles reconstituées dont la majorité étaient des familles reconstituées formées des enfants que les parents avaient eus d'une union antérieure (Statistique Canada, 1997b, p. 10).

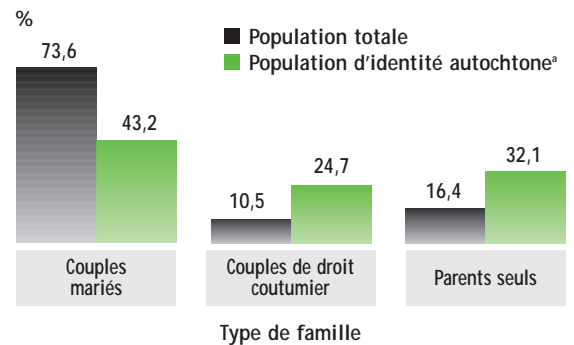


En 1996, environ 20 % de toutes les familles avec enfants étaient des familles monoparentales. Le nombre de familles monoparentales, comme pourcentage de toutes les familles au Canada, a presque doublé entre 1961 et 1991, passant de 11 % à 20 % (CCDS, 1996, p. 10). Huit familles monoparentales sur dix sont dirigées par une femme (CCDS, 1997, p. 12).

La proportion de familles monoparentales est encore plus élevée chez les peuples autochtones. Ainsi, en 1996, 32 % des enfants autochtones âgés de moins de 15 ans qui vivaient dans des familles de recensement¹ provenaient de familles monoparentales — soit deux fois le taux de la population générale (voir la **figure 4.3**). Dans les zones urbaines, le taux était encore plus élevé, soit 46 % (Statistique Canada, 1998b).

4.3

Proportion d'enfants âgés de zéro à 14 ans dans les familles de recensement, par structure de famille, au Canada, en 1996



a. La population ayant déclaré s'identifier à au moins un groupe autochtone : Indien d'Amérique du Nord, Métis ou Inuit.

Source : Adapté de Statistique Canada. *Le Quotidien*, 13 janvier 1998, n° de catalogue 11-001.

La grande majorité des gens ont des responsabilités familiales.

Une étude effectuée en 1992 auprès de plus de 5 000 employés provenant de huit milieux de travail différents a révélé que 31 % des répondants avaient des responsabilités de dispensateurs de soins envers des personnes à charge de moins de 19 ans, 20 % des répondants avaient à dispenser des soins seulement à des aînés et 26 % avaient des responsabilités envers des enfants et des aînés. Un peu moins d'un employé sur quatre (23 %) n'avait à dispenser des soins à aucun enfant ni à aucun aîné (Groupe de recherche sur le service aux aînés et le travail du RCRV, 1993, p. 3-5).

Les familles sont plus petites.

Au Canada, la majorité des familles (81 %) ont un ou deux enfants (ICSI, 1994, p. 5). Le fait d'avoir une plus petite famille signifie moins de parenté (Institut Vanier de la famille, 1994, p. 10) et moins de sources de soutien social pour les membres de ces familles. Le Canada étant un pays où il y a beaucoup de mobilité et d'immigration, les réseaux de soutien pour une longue période sont souvent constitués de ressources extérieures à la famille.

Les enfants dont la mère est adolescente

Contrairement à la perception générale, une proportion plutôt minime d'adolescentes au Canada ont des bébés. En 1994, moins de 1 % de tous les enfants canadiens vivaient avec une mère adolescente (CCDS, 1997, p. 13).

1. Statistique Canada définit une « famille de recensement » comme un couple actuellement marié (qui a ou non des fils ou des filles de l'un ou l'autre des conjoints ou des deux conjoints qui n'ont jamais été mariés), un couple vivant en union libre (encore une fois qui a ou non des fils ou des filles de l'un ou l'autre des conjoints ou des deux conjoints qui n'ont jamais été mariés), ou un chef de famille monoparentale de n'importe quel état marital, avec au moins un fils non marié ou une fille non mariée qui vit sous le même toit. Les familles de couples actuellement mariés et les familles de couples en union libre constituent des familles comprenant l'époux et l'épouse.



La violence familiale

La protection de l'enfance relève de l'autorité provinciale et il y a d'importantes variations dans les types de données recueillies et la manière dont elles sont déclarées. C'est pourquoi les données nationales concernant les mauvais traitements infligés aux enfants ne sont pas disponibles actuellement. Cependant, une base nationale de données — l'Incidence canadienne des mauvais traitements et négligence envers les enfants — est actuellement en cours d'élaboration. Nous savons qu'à l'échelle nationale les enfants sont fréquemment victimes de violence familiale. Les filles sont le plus souvent victimes d'agression sexuelle.

Il y a une augmentation des déclarations de violence envers les enfants.

Les évaluations de mauvais traitement, les plaintes et le nombre d'enfants qui ont besoin de protection semblent augmenter dans la plupart des provinces canadiennes. De plus, on est conscient du fait qu'un nombre important de cas ne sont pas toujours déclarés dans bien des territoires (Wachtel, 1989, p. 8). En même temps, dans tout le pays, des programmes d'éducation publique visant à sensibiliser le public à toutes les répercussions de la violence envers les enfants ont provoqué une augmentation des déclarations des cas de violence.

Une enquête effectuée en 1996 auprès de services de police sélectionnés a montré que les enfants de moins de 18 ans étaient victimes de 22 % de tous les crimes violents déclarés. Une proportion beaucoup plus élevée de ces agressions étaient des agressions sexuelles (60 %) plutôt que des agressions physiques (18 %) (Statistique Canada, 1997c).

Des membres de la famille sont accusés dans un quart des cas d'agression envers les enfants de moins de 18 ans. Les très jeunes enfants (de moins de 3 ans) sont plus sujets à être agressés par des membres plutôt que par des non-membres de la famille — presque 70 % des victimes de moins de 3 ans ont été agressées par des membres de leur famille (Statistique Canada, 1997c).

Quels enfants ont des problèmes?

Les résultats de l'ELNEJ menée en 1994–1995 montrent que la plupart des enfants qui avaient des problèmes sur le plan social, scolaire ou comportemental provenaient de familles biparentales. Par exemple, presque les trois quarts (71,1 %) des enfants qui ont un trouble des conduites viennent de familles biparentales, tandis que 28,9 % viennent de familles dirigées par une mère seule (Lipman, Offord et Dooley, 1996, p. 98). Cet écart reflète les tendances de la structure de la famille : la plupart des enfants vivent dans des familles biparentales.



Les filles sont plus à risque pour ce qui est des agressions sexuelles.

On a estimé que 25 % des filles et 10 % des garçons seront agressés sexuellement avant d'atteindre l'âge de 16 ans (Finkel, 1987, p. 245). Les résultats d'une enquête effectuée en 1998 par Statistique Canada a révélé les faits suivants :

- Dans l'ensemble, les filles sont les principales victimes d'agression sexuelle par des membres de la famille, et elles sont victimes de quatre agressions sexuelles sur cinq commises par un membre de la famille (79 %). Les filles étaient également victimes dans plus de la moitié des agressions physiques (56 %) (Statistique Canada, 1998c, p. 22).
- À différentes étapes de leur développement, les filles et les garçons semblent vulnérables aux agressions commises par des membres de la famille. Un nombre plus élevé de filles sont agressées sexuellement par un membre de la famille entre 12 et 15 ans. Par contre, les garçons sont plus sujets à être agressés sexuellement entre 4 et 8 ans (Statistique Canada, 1998c, p. 3).
- De tous les cas signalés de violence faite aux enfants par des membres de la famille, 20 % étaient des agressions physiques. Les parents étaient le plus souvent les agresseurs, soit dans 64 % de ces cas; 73 % des agressions ont été commises par le père et 27 % par la mère. Trente-deux pour cent de tous les cas signalés de violence sexuelle ont été commis par un membre de la famille. Dans 43 % de ces cas d'agression sexuelle, un des parents était très probablement l'agresseur. Dans presque tous les cas (98 %), le père était responsable de l'agression; la mère était responsable des autres cas (2 %). Les 57 % de cas d'agression sexuelle restants impliquaient un frère ou une sœur (28 %), un membre de la famille proche (27 %) ou un conjoint (1 %) (Statistique Canada, 1998c, p. 22).

Les coûts de la violence

Il y a plusieurs coûts sociaux associés à la violence familiale : les enfants et les adolescents ayant été victimes de mauvais traitements sont plus enclins à s'engager dans des comportements à risque et à venir en contact avec le système judiciaire. Les adolescents qui ont connu la négligence, la violence physique, émotionnelle ou sexuelle ou qui ont été témoins de la violence entre leurs parents sont en général plus portés à s'enfuir de la maison et à faire usage du tabac et d'autres drogues. Ces adolescents sont souvent moins capables de s'adapter aux changements de la vie et, en général, envisagent plus le suicide, souffrent plus de maladies mentales et s'engagent plus dans des comportements criminels (Manion et Wilson, 1995, p. 7 et 29).

On a estimé à 169 029 \$US les dépenses publiques engagées pour chaque auteur d'une agression sexuelle à l'endroit d'un enfant. Les dépenses relatives à chaque victime sont estimées à 14 304 \$US (Prentky et Burgess, 1990, p. 106-120).



L'agression envers une conjointe et la violence envers les enfants vont souvent ensemble.

Une Canadienne sur trois a été agressée par son partenaire, et plusieurs de ces agressions se sont produites en présence des enfants (Statistique Canada, 1994, p. 4 et 14). De 30 % à 40 % des enfants témoins de la violence envers leur mère se retrouvent eux-mêmes victimes de violence physique ou sexuelle (Jaffe, Wolfe et Wilson, 1990, p. 21 et 22).

La violence est un problème dans les familles autochtones.

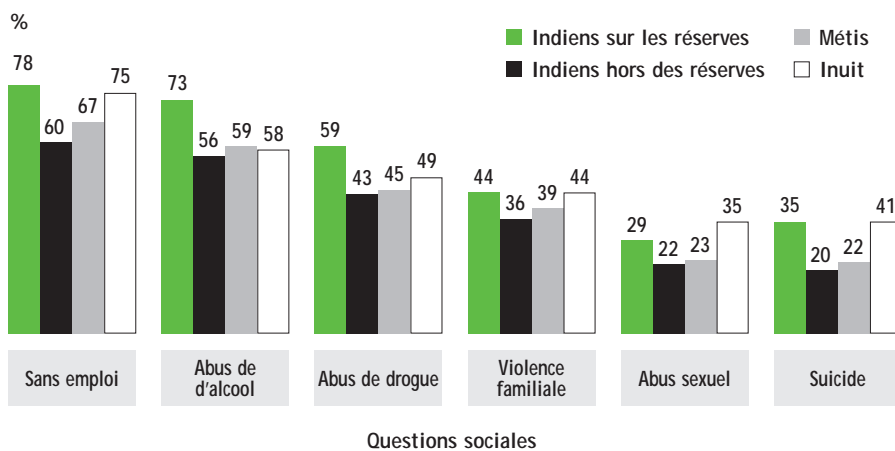
Actuellement, il n'existe pas de données nationales sur l'incidence de la violence familiale dans les communautés autochtones. Cependant, des recherches permettent de croire que la violence est répandue dans ces communautés. Par exemple :

- Trente-neuf pour cent des adultes autochtones déclarent que la violence familiale est un problème dans leur communauté et une grande proportion affirme que le chômage, la consommation d'alcool, l'agression sexuelle et le suicide sont des problèmes majeurs (Statistique Canada, 1993, p. 114). Voir la **figure 4.4**.
- Dans certaines communautés autochtones du Nord, on croit qu'entre 75 % et 90 % des femmes sont battues. Une étude a montré que 40 % des enfants faisant partie de ces communautés ont été agressés physiquement par un membre de leur famille (Santé Canada, 1996b).

Les enfants de la violence

Les enfants qui ont vu le maltraitement de leur mère par se faire maltraiter par leur père ou un autre partenaire masculin affichent de plus hauts taux de problèmes émotifs, de faible estime de soi, de comportements de retrait et de dépression. De plus, ils ont tendance à avoir des niveaux plus bas de réussite à l'école (Centre national d'information sur la violence dans la famille, 1996, p. 3).

4.4 Proportion des populations autochtones, âgés de 15 ans et plus qui identifie des sujets sociaux étant un problème au Canada, en 1991



Source : Statistique Canada. *Langue, Tradition, Santé, Mode de vie et Questions sociales : 1991 Enquête sur les populations autochtones*, n° de catalogue 89-533, Ottawa, Statistique Canada, 1993.



Le réseau scolaire et le réseau communautaire

Comme nous l'avons vu plus haut, les relations que les enfants et les jeunes établissent, de même que les expériences vécues dans leur école et leur communauté sont de la plus haute importance pour leur développement. La communauté locale constitue le réseau de soutien secondaire d'un enfant, offrant des occasions de développement par le jeu libre, les loisirs organisés, les expériences scolaires et culturelles.

Un environnement scolaire favorable au développement est important.

Pour les enfants, l'école peut être une source d'influences positives. Ces influences peuvent favoriser l'estime de soi, fournir des occasions de connaître le succès et permettre aux élèves d'acquérir des habiletés sociales et des habiletés de résolution de problèmes (Rutter, 1987). Un environnement scolaire favorable peut aussi agir comme tampon dans les situations qui pourraient être nuisibles à la maison et dans les autres milieux à l'extérieur de l'école (Dubois et coll., 1992).

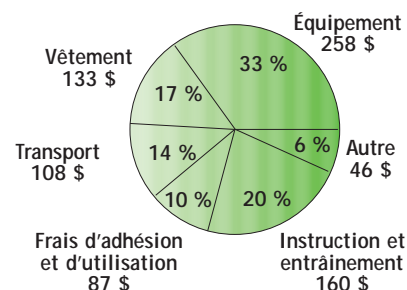
Les écoles qui « réussissent » sont caractérisées par plusieurs éléments se rapportant au soutien social : un plus grand engagement de la part des parents; des attentes plus élevées chez les enseignants envers les réalisations des élèves; des programmes d'études au contenu significatif, mettant l'accent sur les capacités de lecture et d'écriture; la collaboration entre les administrateurs, les enseignants et les élèves; un climat scolaire positif où les élèves se sentent en sécurité et ont un sentiment d'appartenance; l'intégration des élèves provenant de différentes classes sociales et dont les niveaux d'apprentissage sont différents; et l'accent mis sur la prévention plutôt que sur les mesures correctives (Willms, 1997).

Selon l'ELNEJ, la plupart des enfants participent à des activités sportives à l'extérieur de l'école; cependant, seulement 30 % des enfants suivent des cours de musique, de danse ou d'art ou participent à des mouvements tels que les Scouts ou les Guides (CCDS, 1997, p. 47).

Le coût est un déterminant.

Bien que la plupart des villes canadiennes fournissent des programmes de loisirs pour les enfants et les jeunes, presque toutes exigent des frais d'utilisation (CCDS, 1997, p. 32). Selon le Conseil canadien de développement social, près de la moitié des familles pauvres disent que le coût des activités physiques restreint leur participation (CCDS, 1997, p. 9). Près de 70 % des enfants âgés de 4 à 11 ans vivant dans des familles ayant un revenu inférieur à 20 000 \$ par année n'ont pas participé aux sports organisés, comme le hockey ou la gymnastique; toutefois, environ les deux tiers des enfants vivant dans des ménages dont le revenu est de 40 000 \$ ou plus y ont participé (données fournies par l'ELNEJ, citées dans CCDS, 1997, p. 47). Voir la **figure 4.5**.

4.5 Dépenses moyennes annuelles pour les activités physiques des enfants âgés de zéro à 18 ans au Canada, en 1995



Source : Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie. « Les répercussions économiques de la participation », *Le progrès par la prévention*, Bulletin n° 10, 1996, p. 2.



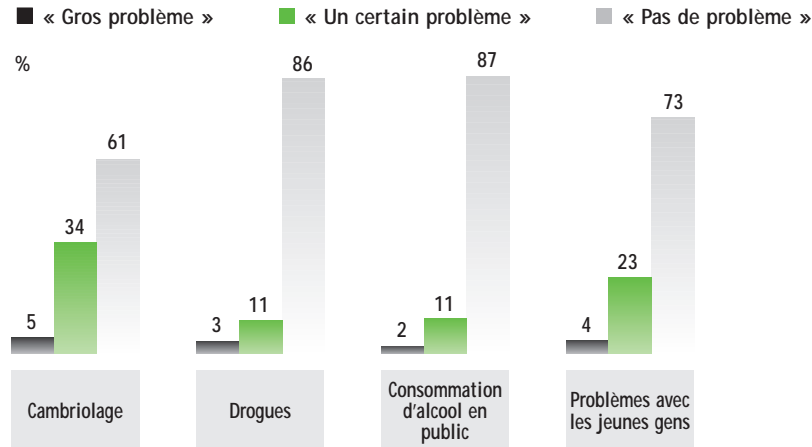
La sécurité de la communauté

La majorité des enfants canadiens vivent dans un quartier que leurs parents considèrent comme sécuritaire; cependant, un enfant sur quatre vit dans une zone que les parents considèrent comme non sécuritaire à la tombée du jour (CCDS, 1997, p. 8). Voir la **figure 4.6**.

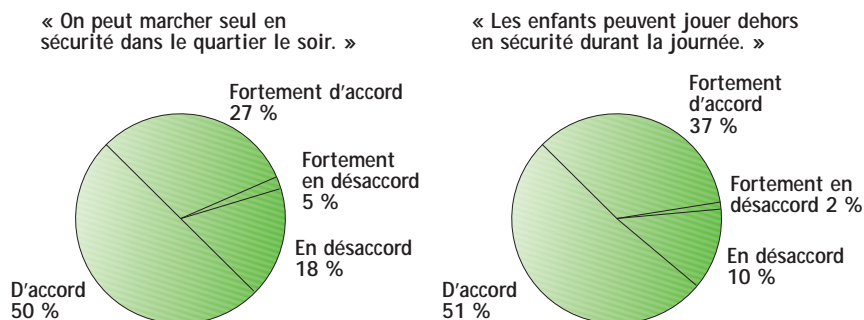
Les enfants et les jeunes sont eux-mêmes craintifs — une étude réalisée en 1996 auprès de jeunes âgés de 15 ans a révélé que la moitié des garçons et le quart des filles s'entendaient pour dire que les brimades étaient un problème (CCDS, 1997, p. 10).

4.6 Proportion d'enfants âgés de zéro à 11 ans dont les parents soulèvent des questions de sécurité dans leur voisinage, Canada, 1994–1995

A. Jusqu'à quel point les questions signalées par les parents sont considérées comme problématiques



B. Proportion de parents qui sont d'accord ou en désaccord certains commentaires sur la sécurité du voisinage



Source : Préparé par le Conseil canadien sur le développement social au moyen de données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de Statistique Canada pour 1994 et 1995. Dans *Le progrès des enfants au Canada, 1997*, Ottawa, CCDS, 1997, p. 23.



La criminalité chez les enfants et les jeunes

Bien que l'ensemble des infractions au *Code criminel* chez les jeunes ait diminué entre 1991 et 1996, il y a eu une augmentation dans la proportion de jeunes contrevenants accusés de crimes avec violence. Pour toutes les infractions, le taux chez les jeunes en 1996 avait diminué de 4 % par rapport au taux de 1991. De ces 118 000 jeunes, 56 % ont été accusés d'infraction contre les biens et environ 20 % de ces infractions impliquaient de la violence. Au cours de la dernière décennie, le taux de crimes avec violence a plus que doublé comparativement au taux de 9 % en 1986. Cette situation peut sembler inquiétante, mais le taux à la hausse est dû à l'augmentation des voies de fait simples, la forme d'agression la moins grave (Statistique Canada, 1997d, p. 8).

En 1996–1997, les jeunes âgés de 12 et 13 ans représentaient 12 % des cas devant le tribunal pour adolescents, alors que les jeunes âgés de 16 et 17 ans représentaient 49 % des cas (Statistique Canada, 1998d). Les statistiques du tribunal pour adolescents (Statistique Canada, 1998d) révèlent que :

- Dans l'ensemble, le nombre de cas a diminué de 8,5 % entre 1992–1993 et 1996–1997.
- Les crimes contre les biens (auxquels on attribue environ la moitié de tous les cas entendus par le tribunal pour adolescents) ont chuté de 20,6 % au cours de la même période, alors que les crimes avec violence ont augmenté légèrement et que les cas reliés à la drogue ont doublé.
- Depuis 1992–1993, environ la moitié de tous les cas entendus impliquaient des voies de fait simples. Les cas de meurtres ou d'homicides involontaires représentaient moins de 1 % des cas entendus par le tribunal pour adolescents.

Un sondage d'opinion publique effectué en 1994 a révélé que la plupart des Canadiens (quatre sur cinq) pensent que le système juridique fait preuve de trop d'indulgence (Angus Reid Group, 1994, p. 18).

Les enfants de la rue

Bien que le nombre exact d'enfants de la rue ne soit pas connu, on peut dire que ce nombre est élevé. Par exemple, à Toronto, entre 3 000 et 5 000 jeunes vivaient dans la rue en 1990. La même étude sur les enfants de la rue de Toronto a révélé qu'environ les deux tiers de ces enfants ont été victimes de violence physique et un cinquième, d'agression sexuelle par quelqu'un vivant avec eux. Plus de la moitié (58 %) de ceux qui participaient à l'enquête ont déclaré que la violence dont ils ont été victime a contribué à leur décision de vivre dans la rue (Smart et coll., 1992, p. 24).



Bien que le nombre exact d'enfants de la rue ne soit pas connu, on peut dire que ce nombre est élevé. Par exemple, à Toronto, entre 3 000 et 5 000 jeunes vivaient dans la rue en 1990.



Environnement social et autres déterminants

Le revenu

Le divorce affecte les enfants à la fois sur le plan affectif et sur le plan économique. Les enfants dont les parents ont divorcé sont plus sujets à vivre dans la pauvreté, à être exposés aux conflits entre les parents et à voir moins le parent qui habite ailleurs. En même temps, les mères de ces enfants reçoivent un plus grand soutien de la société (Mandell et Duffy, 1995, p. 227).

La pauvreté est un facteur de risque important pour ce qui est de l'exposition à la violence à l'intérieur de la famille ou dans le voisinage et de la manifestation de comportements agressifs. En 1995, le Conseil national du Bien-être a signalé qu'environ 2,6 millions de ménages canadiens vivaient dans la pauvreté (CCDS, 1997, p. 29).

On peut attribuer les mauvais traitements et la négligence envers les enfants à plusieurs facteurs, entre autres, à la pauvreté. « Les facteurs familiaux incluent la consommation excessive de drogues, des antécédents de violence familiale, de fréquentes discordes dans la famille et un rôle parental mal assumé dans la génération précédente. Les facteurs économiques et sociaux incluent un soutien monétaire insuffisant, le chômage ou le sous-emploi et l'absence de services sociaux » [Traduction] (Comité consultatif sur les services offerts aux enfants, 1990).

Le rôle des médias

Que ce soit explicitement ou implicitement, les médias transmettent des messages sur les relations sociales qui influencent les valeurs, les attitudes et le comportement social des enfants.

L'accessibilité aux nouvelles technologies augmente la possibilité d'être exposé à des messages violents transmis par les médias. La violence fait grandement partie de la culture se rapportant au divertissement, y compris la télévision, la vidéo, les films, les jeux vidéo et les bandes illustrées (ACSP, 1994, p. 13).

Les abonnements au câble ont augmenté, passant de 47 % en 1977 à près de 74 % en 1994 (Frank, 1995, p. 5). En 1996, près du tiers des ménages (31,6 %) possédaient un ordinateur — trois fois plus qu'en 1986 (Statistique Canada, 1996b). Regarder la télévision est cité comme l'activité parascolaire la plus courante chez les enfants (CCDS, 1997, p. 10).

Chaque année, l'enfant canadien moyen est exposé à 12 000 actes de violence et à plus de 1 000 viols à la télévision. Quand cet enfant finira ses études secondaires, il ou elle aura été exposé à 18 000 meurtres et à 800 suicides à la télévision (Chance, Avard et Thurm, 1995, p. 2).



L'éducation

Selon l'ELNEJ, des rapports parents-enfants positifs sont associés à des résultats normaux et supérieurs aux tests de maturité scolaire de l'école (Ross, Scott et Kelly, 1996, p. 48).

Les facteurs génétiques et biologiques

Les facteurs de risque d'ordre biologique et génétique peuvent restreindre les types d'environnement dans lesquels les enfants sont capables de participer. Par exemple, il est possible que certaines écoles et certains équipements récréatifs ne puissent s'adapter aux enfants ayant un handicap. La santé des enfants ayant ce type de facteur de risque peut se détériorer davantage puisqu'ils sont dans un environnement inapproprié à leur état.



Références

- Angus Reid Group Inc. *Le Rapport Reid*, vol. 9, n° 7, juillet/août 1994, 18.
- L'Association canadienne de santé publique. *La violence dans la société : perspective de santé publique*, document de discussion de l'Association canadienne de santé publique, Ottawa, L'Association canadienne de santé publique, 1994.
- Benard, B. *Fostering Resiliency in Kids: Protective Factors in the Family, School and Community*, Portland, OR, Western Regional Center for Drug-Free Schools and Communities, Northwest Regional Educational Laboratory, 1991.
- Centre national d'information sur la violence dans la famille. *La violence conjugale et ses conséquences sur les enfants*, n° de catalogue : H72-22/7-1996F, Ottawa, Santé Canada, 1996.
- Chance, G., D. Avard et C. Thurm. « Television Violence ... Values ... Making Connections », *Child Action*, vol. 1, n° 5, Ottawa, Institut canadien de la santé infantile, 1995, p. 1-7.
- Cheal, D. « Histoires de familles reconstituées », dans *Grandir au Canada : Enquête longitudinale et nationale sur les enfants et les jeunes*, n° de catalogue : 89-550-MPF, n° 1, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada et Statistiques Canada, 1996, p. 105-116.
- Comité consultatif sur les services à l'enfance. *Les enfants d'abord*, Toronto, ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario, 1990.
- Conseil canadien de développement social. *Le progrès des enfants au Canada, 1996*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 1996.
- Conseil canadien de développement social. *Le progrès des enfants au Canada, 1997*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 1997.
- Dubois, D.L., et coll. « A Prospective Study of Life Stress, Social Support and Adaptation in Early Adolescence », *Child Development*, vol. 63, 1992, p. 542-557.
- Finkel, K.C. « Sexual Abuse of Children: An Update », *Journal de l'Association médicale canadienne*, 136, n° 3, 1987, p. 245-252.
- Frank, J. « Les ménages canadiens se préparent technologiquement à emprunter l'inforoute », *Tendances sociales canadiennes*, vol. 38, automne 1995, p. 2-8, n° de catalogue : 11-008F, Ottawa, Statistique Canada, 1995.
- Guy, K.A. (dir.). *Notre promesse aux enfants*, Ottawa, Institut canadien de la santé infantile, 1997.



- Institut canadien de la santé infantile. *Prévention de naissances à un poids insuffisant au Canada : stratégies et examen de la documentation*, Ottawa, Institut canadien de la santé infantile, 1992.
- Institut canadien de la santé infantile. *La santé des enfants du Canada : un profil de l'ICSI*, 2^e édition, Ottawa, Institut canadien de la santé infantile, 1994.
- Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie. « Les dimensions économiques de la participation », *Le progrès par la prévention*, Bulletin n° 10.
- L'Institut Vanier de la famille. *Les familles canadiennes*, Ottawa, Institut Vanier de la famille, 1994.
- Jaffe, P.G., D.A. Wolfe et S.K. Wilson. *Children of Battered Women*, Newbury Park, Sage Publications, 1990.
- Lipman, E.L., D.R. Offord et M.D. Dooley. « Que savons-nous des enfants de familles dirigées par une mère seule? Questions et réponses tirées de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes », dans *Grandir au Canada : enquête nationale et longitudinale sur les enfants*, n° de catalogue : 89-550-MPF, n° 1, Ottawa, Développement et ressources humaines Canada et Statistique Canada, 1996, p. 95-104.
- Mandell, N. et A. Duffy. *Canadian Families: Diversity, Conflict and Change*, Toronto, Harcourt Brace, 1995.
- Manion, I. et S. Wilson. *Examen de la relation entre les antécédents de mauvais traitement et les comportements à risque chez les adolescents*. Centre national d'information sur la violence dans la famille, n° de catalogue : H72-21/139-1995F, Ottawa, Santé Canada, 1995.
- Prentky, B. et A. Wolbert Burgess. « Rehabilitation of Child Molesters: A Cost-Benefit Analysis », *American Journal of Orthopsychiatry*, vol. 60, n° 1, 1990, p. 106-120.
- Richardson, C.J. « Divorce and Remarriage » dans *Families: Changing Trends in Canada*, M. Baker (dir.), Toronto, McGraw-Hill Ryerson Limited, 1996, p. 215-246.
- Ross, D.P., K. Scott et M.A. Kelly. « Aperçu: les enfants du Canada durant les années 90 », dans *Grandir au Canada : Enquête nationale et longitudinale sur les enfants*, n° de catalogue : 89-550-MPF, n° 1, Ottawa, Développement et ressources humaines Canada et Statistique Canada, 1996, p. 17-52.
- Rutter, M. « Psychosocial Resilience and Protective Mechanisms », *American Journal of Orthopsychiatry*, vol. 57, n° 3, 1987, p. 316-331.
- Santé Canada. *Vers une compréhension commune : Clarifier le concept de base de la santé des populations*, Document de discussion, Ottawa, Santé Canada, 1996a.
- Santé Canada. *Une perspective autochtone : La violence familiale au sein des collectivités : renseignements du Centre national d'information sur la violence dans la famille*, n° de catalogue : H72-21/150-1997F, Ottawa, Santé Canada, 1996b.
- Smart, R.G., et coll. *Drifting and Doing: Changes in Drug Use Among Toronto Street Youth*, Toronto, Fondation de la recherche en alcoolisme et toxicomanie, 1992.
- Statistique Canada. *Langue, Tradition, Santé, Mode de vie et Questions sociales : enquête sur les populations autochtones, 1991*, n° de catalogue : 89-533, Ottawa, Statistique Canada, 1993.
- Statistique Canada. « Violence envers les épouses », Les découvertes d'une enquête nationale, *Juristat : bulletin de service*, vol. 14, n° 9, n° de catalogue : 85-002-XPF, Ottawa, Statistique Canada, 1994.
- Statistique Canada. *Divorces, 1994*, n° de catalogue : 84-213-XPB, Ottawa, Statistique Canada, 1996a.
- Statistique Canada. *Le Quotidien*, 20 décembre 1996b.
- Statistique Canada. « Violence envers les enfants et les jeunes dans la famille, 1996 », *Juristat : bulletin de service*, vol. 17, n° 11, n° de catalogue : 85-002-XPF, Ottawa, Statistique Canada, 1997a.
- Statistique Canada. « Les enfants canadiens dans les années 90 : découvertes de l'ELNEJ », *Tendances sociales canadiennes*, vol. 44, printemps 1997, p. 2-11, n° de catalogue : 11-008-XPF, Ottawa, Statistique Canada, 1997b.



- Statistique Canada. *Le Quotidien*, 6 novembre 1997c.
- Statistique Canada. « L'agent de recherche sur les données concernant la justice », *Juristat : bulletin de service*, vol. 17, n° 13, n° de catalogue : 85-002-XPF, Ottawa, Statistique Canada, 1997d.
- Statistique Canada. *Le Quotidien*, 2 juin 1998a.
- Statistique Canada. *Le Quotidien*, 13 janvier 1998b.
- Statistique Canada. *Violence familiale au Canada : profil statistique 1998*, n° de catalogue : 55-224-XPF, Ottawa, Statistique Canada, 1998c.
- Statistique Canada. *Le Quotidien*, 30 avril 1998d.
- Wachtel, A. *Mauvais traitement à l'égard des enfants: document de travail*, Centre national d'information sur la violence dans la famille, Ottawa, Santé et Bien-être social Canada, 1989.
- Werner, E.E., et R.S. Smith. *Vulnerable but Invincible: A Longitudinal Study of Resilient Children and Youth*, New York, McGraw-Hill, 1982.
- Willms, J.D. « Quality and Inequality in Children's Literacy: The Effects of Families, Schools and Communities » dans *Developmental Health and the Wealth of Nations: Social, Biological and Educational Dynamics*, D.P. Keating et C. Hertzman (dir.), New York, Guilford Press, 1999, p. 72-93.
- Work and Eldercare Research Group of the Canadian Aging Research Network (CARNET). *Work and Family: The Survey*, Guelph, Gerontology Research Centre, University of Guelph, 1993.